

Association Centre Culturel du Blésois

Rapport général
du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Association Centre Culturel du Blésois
1 place de la République
41000 BLOIS
Ce rapport contient dix pages

Référence : MMA/MM

Association Centre Culturel du Blésois

Siège social : 1 place de la République 41000 BLOIS

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Culturel du Blésois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

BLOIS, le 9 mai 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Gérard Bréal


Associé

BILAN
AU 31/12/ 06

ASS. CENTRE CULTUREL DU BLESOIS

ACTIF		Exercice		Exercice Précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov	Montant Net	au : 311205	
ACTIF IMMOBILISE	IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement			0	
		Frais de Recherche et Développement			0	
		Concessions,brevets et droits simila	17 388	-15 757	1 631	2 747
		Droits au bail			0	
		Autres Immo. incorporelles			0	
	Total	17 388	-15 757	1 631	2 747	
	IMMO. CORPORELLES	Terrains			0	
		Constructions			0	
		Inst.techniques, mat.out.Industriels	40 566	-31 218	9 348	6 175
		Autres Immo. corporelles	99 844	-79 594	20 249	26 492
		Immobilisations en cours			0	
		Avances et acomptes			0	
		Immobilisations grevées de droits			0	
	Total	140 410	-110 812	29 597	32 666	
	IMMO. FINANCIERES	Participations				
Créances rattachées à des participat.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		762		762	762	
Total	762		762	762		
Total de l'actif immobilisé		158 562	-126 570	31 992	36 178	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnement				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	2 202		2 202	1 608
	Total	2 202		2 202	1 608	
	Avcos et acptes versés sur commande					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	15 626	-1 002	14 623	19 190
		Autres créances	40 723	0	40 723	50 280
		Total	56 349	-1 002	55 346	69 470
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	221 362		221 362	175 726
		Disponibilités	78 815		78 815	78 752
		Total	300 177	0	300 177	254 478
	Charges constatées d'avance		55 675		55 675	43 899
	Total de l'actif circulant		414 406	-1 002	413 403	369 457
Charges à répartir sur pls exercices						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
RESULTAT A RECYCLER	Déficit. gest. conven.en attente contr.					
	Déficit. gest. conven.en attente contr.					
Total						
TOTAL DE L'ACTIF		572 968	-127 573	445 395	405 635	

BILAN
AU 31/12/06

ASS. CENTRE CULTUREL DU BLESOIS

PASSIF		Exercice	Exercice Précédent
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise (dont subv. d'inv. non renouvelables)		
	Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution associative		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Affectation au projet associatif		
	Report à nouveau	13 638	42 550
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 752	-28 912
	Fonds associatif représentatif (biens dépréciables non renouvelables)		
	Fonds associatif représentatif (biens repris avant dissolution associative)		
Subventions d'investissement (renouvelables)	1 427	2 745	
Provisions réglementées			
Droit du propriétaire prêteur			
Total	20 819	16 384	
PROV	Provisions pour risques	0	0
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	0	0
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports,dons,legs et donations)		
	Total	0	0
DETTES	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédit	13 438	18 615
	Emprunts et dettes financières divers		
	Total	13 438	18 615
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 707	165 028
	Dettes fiscales et sociales	119 841	104 976
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	0	0
Total	273 548	270 004	
Produits constatés d'avance	137 588	100 631	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	424 576	389 251	
Ecart de conversion passif			
RESULTAT A	Excédent gestion conventionnée en attente de contrôle		
	Excédent gestion conventionnée en attente d'imputation		
Total			
TOTAL DU PASSIF		445 395	405 635
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			

COMPTE DE RESULTAT
AU 31/12/06

ASS. CENTRE CULTUREL DU BLESOIS

		Exercice 311206	Exercice Précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	718	1 438
	Production vendue		
	Biens		
	Services	268 739	267 920
	Sous total	269 458	269 360
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subvention d'exploitation	1 449 566	1 349 319
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	62 033	37 367
	Collectes		
Cotisations			
Contributions volontaires			
Autres produits	24 172	32 795	
Total	1 805 229	1 688 840	
CHARGES D'EXPLOITATION	Marchandises		
	Achats	547	1 438
	Variation de stocks	-593	-781
	-59		
	Mat.prem./autres approv.		
	Achats	716 168	641 908
	Variations de stocks		
	Autres achats et charges externes	345 545	353 034
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 956	15 926
	Salaires et traitements	477 198	461 848
	Charges sociales	201 960	196 813
	Dotations d'exploitation		
	sur immobilisations	15 926	11 613
	amortissements		
provisions			
sur actif circulant			
pour risques et charges	0	0	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	40 490	40 240	
Total	1 804 140	1 722 042	
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	1 089	-33 201	
CHARGES FINANCIERES	Excédents attribués ou déficits transférés (B)		
	Déficits supportés ou excédents transférés (C)		
OPERATION	Bénéfice attribué ou perte transférée*	5 760	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	4 821	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Prod. financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilier		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 027	3 850
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	4 027	3 850	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 564	1 856
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	1 564	1 856	
RESULTAT FINANCIER (D)	2 462	1 994	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (#A+B-C#D) (E)	4 491	-31 207	
produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 317	1 317
	Total	1 317	979
CHARGES EXCEPT.	charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	
	charges exceptionnelles sur opérations en capital		2
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total	56	2	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (F)	1 261	2 294	
AT	Excédent à recycler - Gestion conventionnée (H)		
	Déficit à recycler - Gestion conventionnée (I)		
EXCEDENTS OU DEFICITS (#E#F+H-I)		5 752	-28 912

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.
Ces comptes sont établis en euros.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1- BILAN ACTIF

Note 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Note 3 : Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT	
	Invest.directs	Crédit-bail
Immobilisations incorporelles		

Note 4 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériels et outillage	Linéaire	3 - 5 ans
Installations générales	Linéaire	4 - 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Note 5 : Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT	
	Invest.directs	Crédit-bail
Matériel et outillage	6 075	
Installations générales, agenc	2 855	
Matériel de bureau	2 808	

Note 6 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2- BILAN PASSIF

Note 7 : Capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Diminution	Augmentation	Montant à la fin de l'exercice
Report à nouveau	42 550	28 912		13 638
Résultat de l'exercice	-28 912		34 664	5 752
Subvention d'investissement	6 590			6 590
Amortissement s/ subv. Invest	-3 843		-1 317	-5 160

Le résultat de l'exercice 2005 a été affecté en report à nouveau

La subvention d'investissement concerne une subvention de l'AGEFIPH utilisée pour l'aménagement du bureau d'un travailleur handicapé.

Note 8 : Produits constatés d'avance

Ce compte intègre :

- principalement les recettes billetterie et abonnements encaissés en 2006 mais afférentes aux spectacles présentés en 2007.

Note 9 : Classement par échéance

Toutes les dettes sont à une date d'échéance inférieure à 1 an

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 10 : Droit Individuel à la Formation

Le cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice est de 310 heures de formation. Ces heures n'ont pas fait l'objet de demande de la part des salariés.

Note 11 : Fiscalisation de l'association

Depuis le 1^{er} Janvier 2000, l'association est fiscalisée
En conséquence, elle est assujettie aux impôts commerciaux.
Le compte de résultat intègre ainsi des recettes et charges hors taxes.

Note 12 : Biens mis à disposition

En vertu d'une convention signée entre les parties le 24 Mars 2004,
la ville de Blois met à disposition gracieuse du Centre Culturel du Blésois,
les locaux de la Halle aux Grains ainsi que du matériel.

En vertu d'une convention signée entre les parties le 11 Avril 2006,
la ville de Blois met à disposition gracieuse du Centre Culturel du Blésois,
les locaux du Nouveau Théâtre des Provinces ainsi que du matériel.

Ces biens ainsi mis à disposition n'ont fait l'objet d'aucune valorisation au compte de résultat faute de connaissance de l'information correspondante.

D - ENGAGEMENTS

Néant .